# AVIS DE COURSE

## 20ème Escalagde 2024 – Grade 4

Du mercredi 8 mai au samedi 11 mai 2024
Et du 18 au 19 mai 2024

Organisée par

la **SORAC** (Société des Régates d'Agde et du Cap -France)
et le **CN l'Escala** (Club Nautique de l'Escala - Espagne)

**Course en 2 weekends**
Ascension et Pentecôte

**Préambule**

**Prévention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.
À ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

## 1. RÈGLES

La régate sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) -World Sailing 2021-2024
1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers jointes en annexe
1.3 Les règlements fédéraux, Osiris
1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, du coucher au lever du soleil, heures officielles.
1.5 Les Instructions de Course
1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

## 2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de Word Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à :
- JAUGE OSIRIS : tous les bateaux des groupes D (anciennes classes D E F G) - R2 - R3 de la classe Osiris
- Tout bateau sans certificat OSIRIS sera classé en expérimental (BIS) .

3.2 **Début des inscriptions le 18 mars 2024**
- Pour les bateaux français, les inscriptions se font depuis notre site www.soracagde.com. Les documents nécessaires seront à retourner avant la clôture des inscriptions au secrétariat de la SORAC : secretariatsorac@orange.fr.
- Pour les bateaux catalans, les inscriptions se font depuis le site www.nauticescala.com. Les documents nécessaires seront à retourner avant la clôture des inscriptions au secrétariat du Club Nàutic l'Escala : esport@nauticescala.com

3.3 Les équipages devront être composés de deux personnes majeures au minimum.

3.4 Chaque membre de l'équipage doit présenter au moment de leur inscription :
- leur licence FFVoile valide portant la mention COMPÉTITION ou, comme pour les non-licenciés, présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- Des licences temporaires de 4 jours pourront être établies avec présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
.

3.5 Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

3.6 Pour tous les bateaux, le contrat de Jauge Osiris Habitable.

3.7 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence délivrée par la RFEV (Real Federación Española de Vela) ou un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre du World Sailing.
- le certificat de jauge ou de conformité
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 million d'euros
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français, en espagnol ou en anglais)
- une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

## 4. DROITS À PAYER

Inscriptions avant le 25 avril 2024 23 heures

- Ascension seule :
  - Voilier : 65 euros
  - Equipier et skipper : 50 euros
- Ascension + pentecôte
  - Voilier : 95 euros
  - Equipier et skipper : 60 euros
- Pentecôte seule
  - Voilier : 30 euros
  - Equipier et skipper : 10 euros

Inscriptions entre le 25 avril 2024 23 heures et le 1 mai 2024

- Ascension seule :
  - Voilier : 75 euros
  - Equipier et skipper : 50 euros
- Ascension + pentecôte
  - Voilier : 105 euros
  - Equipier et skipper : 60 euros

**Clôture des inscriptions le 1 mai 2024**

Pour les non-licenciés FFV : + 30 € par WE pour la licence FFV temporaire.
Bus pour le retour au Cap d'Agde depuis l'Escala le dimanche 30 euros.
Ces droits d'inscriptions donnent accès à toutes les festivités.
Pour les accompagnateurs : repas supplémentaire à l'Escala : 27 € par personne.
Le repas du samedi 18 mai : 27 euros par personne.

## 5. PROGRAMME

**Mercredi 1 mai à 23 h 00**

Clôture des inscriptions auprès de chacun des deux clubs organisateurs SORAC France, et C.N. l'Escala Catalogne. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Places limitées à 70 bateaux. Au-delà, une liste d'attente sera ouverte.

**Du vendredi 3 mai au mercredi 8 mai**

Accueil des bateaux catalans et français non SORAC au Cap d'Agde : à l'arrivée, se signaler à la capitainerie du Cap d'Agde par VHF canal 9 en donnant le nom du bateau, le nom du club d'appartenance et participant à l'EscalAgde.

**Mercredi 8 mai**

14 h 00 à 17 h 00 : jauge, contrôles et confirmation des inscriptions.
18 h : Briefing et prévisions météo (attente des équipages catalans si nécessaire)
18 h 30 : apéritif des équipages.

**Jeudi 9 mai**

- 06 h 30 : mise à disposition du comité de course sur l'eau.
- 07 h 00 : signal d'avertissement.
- dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 mai : arrivée des bateaux à L'Escala.

**Important :** après le départ, et en cas de nécessité, *contact **Alain RIGAULT** +33 6 37 84 72 17*

**Vendredi 10 mai**

Dans la journée, arrivée des derniers bateaux à l'Escala.
Vers 18 h 30 : Résultats partiels 1re partie : côtier Le Cap D'Agde/L'Escala
19 h : Apéritif.

**Samedi 11 mai**

**-** 09 h 30 à 11 h 00 : émargement et confirmation des inscriptions, pour la course du samedi après-midi au Club Nautique de L'Escala
- 11 h 00 : briefing (lieu à préciser par le CN l'Escala)
- 12 h 00 : mise à disposition du comité de course (CN l'Escala) pour le ou les parcours en Golfe de Roses.
- 19 h 30 : Proclamation des résultats de la 1ère partie de l'EscalAgde, remise des trophées, apéritif.
- 20 h 00 : fête de clôture catalane avec repas musical et bar à cocktail.

**Dimanche 12 mai :**

- Retour libre des bateaux français et catalans vers leurs ports.
- Un bus sera disponible **sur réservation** pour ramener les équipages au Cap d'Agde. Prix de la place 30 euros dans la limite des places disponibles.

**Samedi 18 mai**

- à partir de 8 h : émargement
- 9 h 30 : briefing au centre nautique au Cap d'Agde
- 10 h 30 : mise à disposition du comité de course
- 19 h apéritif au centre nautique
- Repas des équipage pour les inscrits

**Dimanche 19 mai :**

- à partir de 7 h émargement
- 8 h 00 : briefing au centre nautique au Cap d'Agde
- 9 h 00 : mise à disposition du comité de course
- 18 h : Proclamation des résultats complets de la régate EscalAgde, remise des trophées

*De nombreux lots seront tirés au sort !*

*Dans tous les cas et à tout moment, en fonction des conditions météo, l'organisateur en accord avec le président du comité de course, pourra modifier ce programme . Les skippers en seront avertis le plus tôt possible.*

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Pour les courses au départ du Cap d'Agde, les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à l'issue de la confirmation des inscriptions le mercredi soir sur la baie du centre nautique à l'étage, et disponibles sur le site www.soracagde.com.
Pour le parcours en golfe de Roses, elles seront disponibles le samedi sur le tableau d'affichage du CN l'Escala.

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type :
- côtier entre Le Cap d'Agde et l'Escala
- côtier, triangle ou banane en golfe de Roses (définis par le C.N. l'Escala).
- Pour le 2éme WE, parcours côtiers ou construits. Zone de course : la côte d'Occitanie.

7.2 L'emplacement de la zone de course Le Cap d'Agde/l'Escala est décrit en annexe ZONE DE COURSE. Celui en Golfe de Rosas sera défini par le CN l'Escala.

7.3 En cas de très mauvaise météo, un ou des parcours de substitution pourront être mis en place.

7.4 Après le départ, en cas d'avarie ou de météo défavorable, les bateaux peuvent faire escale dans un port. Les skippers devront alors IMPÉRATIVEMENT le signaler à l'organisation et faire ensuite une déclaration au comité de course précisant les conditions de cet arrêt et le trajet effectué au moteur ainsi que l'heure de reprise de la course. À partir de ces données, le Comité de course pourra proposer une pénalité en temps validée par le jury.
Voir en annexe les zones de courses.

## 8. CLASSEMENT

- Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance avec application du CVL.
- Toutes les courses comptent.

## 9. PLACE AU PORT

- Emplacement possible au port du Cap d'Agde à partir du 3 mai 2024 Se signaler à la Capitainerie comme concurrent à l'EscalAgde. À l'Escala, les bateaux devront s'amarrer aux postes définis par le C.N. l'Escala.
- Le port de l'Escala offre aux bateaux ayant participé aux 2 courses de l'EscalAgde la possibilité de rester gratuitement jusqu'au mardi 14 mai 2024
- Les bateaux devront conserver les places au port attribuées durant toute la course.

## 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 11. COMMUNICATION

Le tableau d'affichage officiel est à l'étage du centre nautique au Cap d'Agde et au club nautique à l'Escala.
Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux.

## 12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : **À L'ESCALA**
- **Classement Général** = toute classe
- **Classe Osiris** = trophées par groupe ou regroupement de groupes
- **Nouveau trophée : =** meilleur temps (temps réel) de la 1re course remis en jeu chaque année.

**Après les 2 WE : Au CAP D'AGDE Classement Général l'EscalAgde**
- **Le trophée EscalAgde 2024** au vainqueur toutes classes
- **Classe Osiris** = trophées par groupe ou regroupement de groupes

## 13. DÉCISION DE COURIR

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 14. PROTECTION DES DONNÉES

- Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'Autorité Organisatrice, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 15. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires :
- **Alain RIGAULT** Tél. +33 06 37 84 72 17
- e-mail secretariatsorac@orange.fr
- courrier : SORAC, Centre Nautique du Cap d'Agde, Avenue du passeur Challies, 34300 Le Cap d'Agde
- Pour les bateaux catalans – Club Nàutic l'Escala: +34 972 000 16 – www.nauticescala.com – esport@nauticescala.com

**ANNEXE : Parcours du Cap d'Agde à l'ESCALA**
**Autres parcours dans les IC**

**ANNEXE PARCOURS**
**du Cap d'Agde à l'ESCALA**

La longueur indicative du parcours est d'environ 83 nm.

Le cap du premier bord est approximativement au 230°.

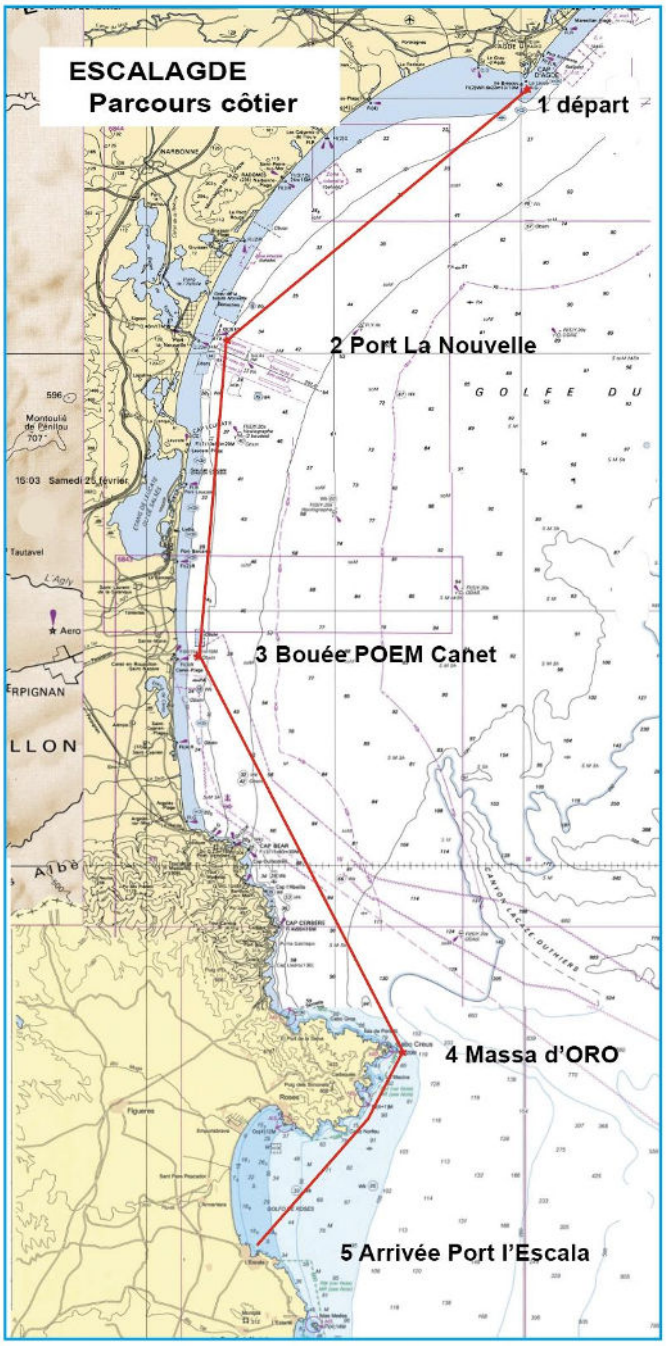


Il est prévu quatre marques de parcours obligatoires :

**LIGNES DE DEPART :**

- Entre la cardinale sud de Brescou et le bateau comité, (de la SNSM ?) dans le 140° environ de la cardinale.
-
- **MARQUE DE PARCOURS N°2 :**
- Bouée virtuelle à 400 mètres dans l'EST de la Cardinale Est du sea-line de Port-la-Nouvelle **=> à laisser à bâbord**
-

**MARQUE DE PARCOURS N°3 :**

- Boué « POEM » devant CANET **=> à laisser à bâbord**
-

**MARQUE DE PARCOURS N°4 :**

- Ile Masa d'Oro **=> à laisser à tribord**